PARVENIR A L'ABOLITION :

LE FINANCEMENT DU MOUVEMENT CONTRE LA PEINE DE MORT

Synthèse

Mai 2023

HARM REDUCTION INTERNATIONAL

WORLD COALITION AGAINST THE DEATH PENALTY

RÉSUMÉ DE HAUT NIVEAU

Au cours des 20 dernières années, un mouvement de plus en plus diversifié, coordonné et efficace a réalisé des progrès clairs et significatifs vers l'abolition universelle de la peine de mort grâce à des campagnes à fort impact avec des budgets limités. La croissance du financement de la société civile a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ces progrès. Aujourd'hui, l'évolution du paysage financier laisse présager un **précipice financier pour le travail d'abolition.**

Si elle n'est pas inversée, cette tendance risque de réduire à néant d'importants progrès et d'affaiblir la promotion de nombreux droits fondamentaux : bien qu'il semble s'agir d'une lutte spécifique, le maintien de la peine de mort est étroitement lié à l'absence de droit à un procès équitable, à l'opacité des systèmes pénaux, au racisme et à la discrimination dans l'application de la loi, au rétrécissement de l'espace civique et à l'absence de garanties pour les défenseurs et défenseuses des droits humains ; la peine de mort a un impact disproportionné sur les personnes les plus vulnérables de la société, notamment les groupes minoritaires raciaux, ethniques ou religieux. Ainsi, le financement de l'abolition de la peine de mort renforce plus largement les luttes en faveur des droits humains et doit être considéré comme une cause intrinsèquement interconnectée.

Parvenir à l'abolition présente les résultats d'une enquête réalisée en 2022 auprès de 46 organisations nationales, régionales et internationales œuvrant pour l'abolition de la peine de mort, dont 18 basées dans les pays du Sud.

HARM REDUCTION INTERNATIONAL WORLD COALITION AGAINST THE DEATH PENALTY

RÉSULTATS CLÉS

a) Au cours des vingt dernières années, **le mouvement pour l'abolition de la peine de mort a connu une croissance considérable** en termes d'organisations membres et de leur budget (en moyenne, +98 % entre 2012 et 2022). Cela a permis de réaliser des progrès incroyables vers l'abolition, grâce à des stratégies diverses mais coordonnées. L'abolition de la peine capitale en droit ou en pratique par 33 pays entre 2002 et 2022 et les 125 votes en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur un moratoire sur l'application de la peine de mort le 15 décembre 2022 (contre 104 en 2007) en sont des signes évidents.

b) D'**importants défis restent à relever :** plus de 30 000 personnes sont dans le couloir de la mort dans le monde ; des exécutions continuent d'avoir lieu, souvent dans le plus grand secret, y compris dans certains des pays les plus peuplés et les plus influents du monde (notamment la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite et les États-Unis) ; la société civile qui milite en faveur de l'abolition est confrontée à la répression et à des violences étatiques.

c) Le "retour sur investissement" élevé des 20 dernières années a clairement montré qu'**un financement adéquat permettrait de progresser** vers l'abolition universelle de la peine de mort ainsi que vers les luttes connexes en faveur des droits humains. Mais ce financement doit être cohérent et s'inscrire dans la durée.

d) Le budget moyen pour l'abolition a augmenté de manière significative depuis 2012. Pourtant, **le mouvement manque toujours de ressources** et fonctionne souvent à flux tendu. Sur les 31 personnes interrogées qui ont fourni des détails sur leur budget, la moitié avait des budgets pour l'abolition égaux ou inférieurs à 30 000 dollars en 2022.
Pour maximiser leur efficacité, les groupes comptent souvent sur la générosité du public et de petits dons et sur du personnel non rémunéré : 30 % des personnes interrogées ont poursuivi leur action en faveur de l'abolition uniquement grâce à des bénévoles.

e) **La situation du financement se détériore.** Les personnes interrogées ont exprimé leur inquiétude quant à la viabilité financière du travail d'abolition à court et à long terme (dans de nombreux cas, les sources de financement doivent s'arrêter en 2022 ou 2023, sans qu'aucune alternative ne soit en vue). Ceci est corroboré par les indications de retrait ou de réduction du financement de la peine de mort par un certain nombre de bailleurs philanthropiques et institutionnels.

f) Il est temps de **redistribuer le pouvoir et les ressources** : des sources et des flux de financement plus souples, plus adaptés au contexte et plus équitables sont nécessaires. La plupart des pays qui maintiennent la peine de mort se trouvent dans les pays du Sud, et les organisations nationales dans ces pays jouent un rôle de premier plan dans le travail en faveur de l'abolition. Pourtant, les bailleurs sont principalement basés dans le Nord et les financements sont orientés vers des groupes plus importants, basés en Europe.

HARM REDUCTION INTERNATIONAL WORLD COALITION AGAINST THE DEATH PENALTY

Les demandes de financement conjointes et la réattribution de subventions du Nord vers le Sud ont été des stratégies fonctionnelles, mais elles laissent le pouvoir de décision aux ONG internationales, renforçant ainsi la dynamique de pouvoir entre le Nord et le Sud, que le mouvement abolitionniste (et plus largement celui des droits humains) a identifié comme devant changer.

RECOMMANDATIONS POUR LES FINANCEURS

a) **Augmenter et maintenir le** financement du mouvement pour l'abolition de la peine de mort.

b) **CONVOQUER** une réunion des bailleurs abolitionnistes actuels, anciens et potentiels.

c) **PRIORISER le** financement organisationnel, flexible et à long terme de la société civile (et non les financements de projets) et **S'attaquer aux** obstacles structurels et à l'opacité des mécanismes de financement.

d) **SOUTENIR** la décolonisation du mouvement abolitionniste. Faire progresser de manière significative la redistribution du pouvoir et des ressources, notamment en explorant le potentiel d'un financement commun innovant, régionalisé/nationalisé, qui place le pouvoir de décision et le financement entre les mains des organisations nationales.

e) **RECONNAÎTRE** les nombreuses facettes de la peine de mort qui sont le reflet d'autres droits humains fondamentaux et interconnectés et la nécessité de financer le travail de l'abolition de la peine de mort à partir de portefeuilles financiers plus larges relatifs aux droits humains.

f) **EXPLORER le** financement de travaux sur la peine de mort dans des pays considérés comme les « pires bourreaux » (tels que l'Iran, la Chine et le Viêt Nam) dans lesquels les financeurs ont été réticents à investir.

HARM REDUCTION INTERNATIONAL

WORLD COALITION AGAINST THE DEATH PENALTY